

Mon Prince, il y a quelque chose de pourri dans le royaume de la paix sociale

par Claudine Vivier

Vous avez sans doute déjà remarqué combien il était difficile de trouver dans la presse écrite québécoise la moindre information sur les petits conflits de travail locaux, à moins d'avoir la patience d'éplucher le cahier des sports ou celui des petites annonces classées. Ce silence contribue d'ailleurs à renforcer l'isolement de ces luttes qui se passent généralement dans le secteur privé, et à affaiblir encore plus les grévistes impliqués face à un patronat fort. Par contre, quand il s'agit de conflits sociaux plus larges et plus spectaculaires, la machine journalistique va se mettre en branle pour couvrir l'événement et jouer le rôle qui représente pour elle sa raison d'être, c'est-à-dire « informer » et refléter ce qu'on appelle l'opinion publique. En effet, les média d'information n'ont pas d'opinion, c'est bien connu, et ce doit être pour cette raison que l'on a inventé le concept d'opinion publique, si flou, si élastique et partant si pratique.

Quand les enjeux d'un conflit sont énormes, comme les négociations et les grèves du Front Commun des secteurs public et para-public (qu'on pense au rôle de « locomotive » que peut jouer le Front Commun par rapport au secteur privé), les journaux vont y consacrer premières pages, premiers cahiers, éditoriaux et articles multiples. Depuis le fin de 1978 et tout au long de 1979 se sont succédés des titres et des éditoriaux alarmistes, créant un climat de peur qui va culminer à l'automne 1979'.

LA MAJORITÉ SILENCIEUSE NE MÂCHE PAS SES MOTS

« Retirez-leur le droit de grève ! »... « Dictature syndicale au pouvoir ! »... « Des actes d'une abjecte lâcheté ! .. (2/11/79). « Il y a du communisme là-dedans ! » (30/10/79). C'est ce ton indigné que la Presse a étalé à pleines pages durant les négociations du Front Commun et la grève de l'Hydro-Québec, pleines pages de lettres de lecteurs s'entend... En effet, messieurs Prince, Adam, Cormier et consorts affichent leur bon sens offensé et leur peur des troubles sociaux d'une façon plus distinguée dans leurs éditoriaux. La hargne anti-syndicale un peu hystérique de « leurs » lecteurs leur fournit en contre-point l'occasion

de démontrer leur intelligence de la situation, leur fermeté et leur civisme à toute épreuve.

Heureusement qu'on a eu deux lois spéciales pour boucler l'année dernière, ça rassure. Mais le climat n'est pas sain, il y en a encore qui sortent, voyez les écoles, et on peut pleurer sur le sort des pauvres écoliers sauvagement jetés à la rue par un froid pareil.

QUAND LES CHAMPIONS DE LA PAIX SOCIALE EN APPELLENT À L'ORDRE

« Vers un nouveau chaos social »² ... « Une grève qu'il faut éviter »³ ... « Combien l'État paiera-t-il sa paix ? »⁴ ... « Un autre hold-up contre le gouvernement » ... Les titres d'éditoriaux se suivent et se ressemblent. Dans le grand branle-bas de la mobilisation générale contre les grèves et la « barbarie » syndicale, il faut amener la population à coups de



tambour, quitte à adopter au besoin un ton guerrier.

On parle allégrement d'« état d'alerte », de « champ de bataille », de « climat de guerre ». Entendons-nous, il s'agit de guerre civile, de guerre sociale (on n'ira jamais par contre jusqu'à parler de lutte de classes, mon dieu!); la grève est présentée comme une entreprise de terreur avec prises d'otages (les enfants, les malades, la population) et rançons (les demandes syndicales). « (...) la population, pendant tout ce temps, se sentait sans défense devant les syndicats qui la tenaient à leur merci » (V. Prince, édito du 17/11/79). On parle tout à coup des petits, des sans-grades, pour pouvoir s'indigner en leur nom et au nom de la justice sociale (eh oui !) du fait que ce sont eux les premières victimes de l'irresponsabilité des chefs syndicaux. Dans la même veine, on oppose secteur public et secteur privé en affirmant que c'est aux dépens de ce dernier que le secteur public obtient ses gains et qu'il en a déjà bien assez (vive l'égalité par le bas). Les

contribuables (petits toujours) bénéficieront aussi de cette touchante sollicitude, et on brandira à l'occasion la menace de la révolte des payeurs de taxes américains et la proposition 13 de l'État californien pour ramener les syndiqués à des revendications plus modestes.

LE FRONT COMMUN VERSUS LE QUÉBEC

Cependant, si on alimente la psychose de la guerre civile en jouant la carte du terrorisme, on table aussi sur le scénario plus ancien (et singulièrement réactualisé depuis peu) de la guerre classique : on mobilise la nation elle-même comme en témoigne ce gros titre sur trois colonnes dans la Presse « Tout le Québec se prépare à la grève générale » (10/11/79). C'est la fibre nationaliste que l'on va chatouiller dans ce cas, en évoquant la communauté d'intérêts de TOUS les Québécois(es) et en appelant à l'union sacrée : « Le Québec doit se serrer les coudes »⁶.

On n'insistera pas sur l'anti-communisme qui transpire bien souvent, que ce soit en éditorial, dans les lettres de lecteurs ou dans les déclarations du premier ministre. Cette arme de propagande est

devenue si éculée qu'il n'est pas très utile de s'y attarder.

Relativement à la notion de manipulation, il faut aussi signaler ce tour de passe-passe très habile qui consiste à opposer la base des syndicats aux états-majors ; on détourne alors ce qui pourrait être une critique de gauche de la bureaucratie syndicale pour la faire entrer dans un discours anti-ouvrier de droite. Bref, les syndiqués sont trompés par leurs directions¹.

Pendant les deux mois que durera la période de négociations et de grèves du Front Commun, on fera flotter sur toute l'information s'y rattachant un climat de film-catastrophe et on entretiendra soigneusement cet effet en jouant sur la peur et sur tous les réflexes irrationnels sur lesquels s'appuie la manipulation et l'idéologie conservatrice en période de crise. La notion de population-victime qui voit s'abattre sur elle un fléau incontrôlable fait appel aussi au personnage d'un sauveur, en l'occurrence l'État Fort, à défaut de superman. « Mais les gouvernements devront apprendre aussi à faire preuve de fermeté, à se montrer plus conscients de leur rôle de protecteurs du bien commun. » (V. Prince, 17/11/79). Quant au droit de grève dans le secteur des services, que toute cette campagne de presse vise à remettre en question, on lui a fait perdre sa légitimité.

Dans le secteur public, on renvoie le droit de grève des employés dos à dos avec un autre droit, celui des usagers, à une propriété illusoire des usagers sur les services, et on fait se confronter allègrement ces deux droits, ce qui permet de faire l'économie d'une lutte commune contre l'État.

« ... la population, pendant tout ce temps, se sentait sans défense devant les syndicats qui la tenait à leur merci... »

Vincent Prince, LA PRESSE, 17-11-79



¹ *Affrontement majeur en 1979, La Presse* 9/12/78. « Syndicalisme et extrême-gauche : 1979, une année d'affrontements ? » *La Presse* 30/12/78

² *La Presse*. 17/11/79

³ *La Presse*. 30/11/79

⁴ *La Presse*. 21/11/79

⁵ *La Presse*, 1er/11/79

⁶ *La Presse*, 17/11/79 : « Où allons-nous entre Québécois ? » *Libre opinion de M. Champagne-Gilbert*.

⁷ *La Presse*. 29/11/79 : « Témoignage d'un syndiqué de la base : pourquoi je suis contre la grève. -